INOCAPGestion
Une expertise Groupama Asset Management

Information Clé pour l'Investisseur
MADE IN FRANCE 2024 – Part C

Objectif

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Produit

Nom du produit : MADE IN FRANCE 2024
Nom de l'initiateur : Groupama Asset Management
Code ISIN part C : FR0013514627
Site internet : **www.groupama-am.com**
Contact : Appelez le 01 42 99 34 60 pour de plus amples informations
Autorité compétente : l'Autorité des marchés financiers (AMF) est chargée du contrôle de Groupama Asset Management en ce qui concerne ce document d'informations clés. Groupama Asset Management est agréé en France et réglementée par l'Autorité des marchés financiers.
Date de production : 01/01/2026

Avertissement

Vous êtes sur le point d'acheter un produit qui n'est pas simple et qui peut être difficile à comprendre.

En quoi consiste ce produit ?

Type : MADE IN FRANCE 2024 (ci-après « l'OPCVM » ou le « Fonds » ou le « FCP ») est un Fonds commun de placement de droit français. Le Fonds n'a pas de personnalité morale.
Durée : l'OPCVM a été créé le 28/05/2021 pour une durée de cinq (5) exercices comptables.
Objectifs : L'objectif du Fonds est d'optimiser sa performance, sur une période cible comprise entre 3 ans à 5 ans, dans le cadre d'une gestion discrétionnaire basée sur des sociétés dont la capitalisation boursière est inférieure à 3 milliards d'euros et dont la valeur boursière est jugée décotée par l'équipe de gestion et qui font de l'innovation un catalyseur de leur développement et ce sans référence à un indice. La durée d'investissement s'entend pour un investissement en 2021 qui se terminera entre fin 2024 et fin 2026, soit entre 3 et 5 exercices comptables après la constitution du fonds. Toutefois, à titre d'information, la performance du Fonds pourra être comparée, à posteriori, à l'indicateur MSCI France SMID Cap Index.

Le Fonds est classé « Actions Françaises ».

La stratégie d'investissement est basée sur le « stock picking » d'un nombre limité de sociétés ayant ou ambitionnant à une position de « leadership » sur une ou plusieurs activités de niche, un avantage concurrentiel éprouvé, une forte génération de flux de trésorerie, un bilan solide ou un historique de résultats offrant une bonne visibilité à moyen ou long terme selon l'analyse de l'équipe de gestion.

Ces sociétés (i) ont subi une forte décote de leurs valeurs boursières et/ou sont sous-valorisées (ii) produisent majoritairement en France (iii) réalisent une part significative de leur chiffre d'affaires à l'export et (iv) s'inscrivent dans une démarche engagée et durable. Ces données proviennent de l'analyse de l'équipe de gestion.

La Société de Gestion réalise ses propres analyses qualitatives et quantitatives à partir de sources internes et externes des sociétés dont la capitalisation boursière est inférieure à 3 milliards d'euros.

L'ensemble des secteurs économiques peut être représenté sans contrainte d'exposition. Le Fonds oriente ses investissements vers des sociétés dont les innovations (technologiques et industrielles) sont à l'origine d'une amélioration de leur rentabilité.

La stratégie mise en œuvre n'implique pas une rotation régulière du portefeuille.

Le Fonds étant éligible au PEA, il respecte en permanence un investissement minimum de 75% de son actif en titres éligibles au PEA.

Le Fonds peut être exposé :

- Entre 75 et 100% de son actif sur des actions Française dont 40% maximum dans des sociétés dont la capitalisation boursière est supérieure à 1 milliard d'euros. La capitalisation boursière est appréciée au moment de l'investissement.
- Entre 0 et 25% maximum de son actif en titres de créance et instruments du marché monétaire du secteur privé ou public libellés en euro, dont la notation, au moment de l'acquisition, ne sera pas inférieure à BBB- (ou notation jugée équivalente par la société de gestion) à la date de l'investissement. En cas de dégradation de la notation, le Fonds cédera la ou les positions visée(s),
- Entre 0 et 20% maximum de son actif dans des OPCVM de tout type de classification (y compris des OPCVM gérés par Groupama Asset Management)

Une fois les objectifs de valorisation de la société sont atteints en cours de vie du fonds, la société de gestion pourra procéder à la cession et au placement du produit de cession (i) soit en OPCVM de tout type de classification (ii) soit en actions ou titres de créances conformes à la stratégie détaillée ci-dessus dans l'optique de préparer la liquidité avant la fin de vie du fonds.

L'équipe de gestion peut décider de céder à tout moment un actif du portefeuille dès lors qu'elle considérera que la valeur a atteint son potentiel de performance sur la durée de vie du fonds.

Dans le cadre du déroulement de la stratégie du Fonds, la société de gestion envisage de procéder à la dissolution du fonds à l'issue d'une durée de 5 exercices comptables suivant sa constitution sous réserve de l'agrément de l'Autorité des Marchés Financiers. Les participations dans toutes les sociétés détenues par le Fonds devront être cédées avant la dissolution du Fonds.

Les titres intégrant des dérivés peuvent être utilisés (dans la limite de 10%). Il s'agit notamment des obligations convertibles (simples, indexées, ORA) et/ou bons de souscriptions. Il n'y aura pas de surexposition au risque actions.

A l'issu de la période de montée en puissance du fonds, l'investissement en action sera en permanence de 85% minimum. Ce taux d'investissement de 85% minimum sera à respecter à partir de la fin de la période de montée en puissance du fonds indiquée dans le prospectus du fonds.

Affectation du résultat : capitalisation des revenus.
Condition de souscription et rachat : les ordres de souscription et de rachat sont centralisés chaque vendredi par le dépositaire avant 12h00 (heure de Paris) et exécutés sur la base de la prochaine valeur liquidative calculée sur les cours de clôture de la valeur liquidative de centralisation (jour de bourse J). Dans le cas où le jour de centralisation est un jour férié légal en France, les ordres de souscription et de rachat sont centralisés le jour ouvré précédent.
Fréquence de valorisation : chaque vendredi à l'exception des jours fériés légaux en France et des jours de fermeture de la bourse de Paris (calendrier officiel d'Euronext) . Une valorisation est également effectuée le dernier jour ouvré de chaque mois sauf si celui-ci est un vendredi, et sans que cette valeur liquidative ne puisse servir de base à des souscription ou à des rachats.
Recommandation : L'investissement dans le Fonds ne pourrait pas convenir aux souscripteurs potentiels qui prévoient de retirer leur apport entre 3 ans et 5 ans.

Investisseurs de détail visés : Tous souscripteurs

Assurance : Non applicable

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

Indicateur de risque :

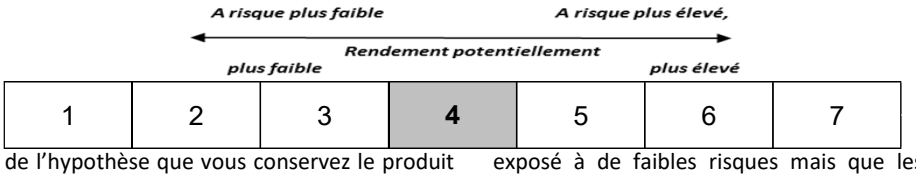

L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pendant 5 années.
Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant échéance, et vous pourriez obtenir moins en retour.
L'indicateur synthétique présenté ci-dessus traduit le niveau de risque auquel s'expose le souscripteur du Fonds.
La catégorie de risque associée à ce Fonds n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps. Il est à noter qu'une possibilité élevée de gain comporte aussi un risque élevé de perte. La classe 7 ne permet pas de garantir votre capital tout comme la classe 1 signifie que votre capital est exposé à de faibles risques mais que les perspectives de gains sont limitées.

Risques importants pour l'OPCVM non pris en compte dans cet indicateur

Risque de liquidité : Les fonds peuvent être conservés en liquidités le temps de réaliser les investissements. Cette poche de liquidité peut faire l'objet d'une facturation du dépositaire et ne contribue pas à la création de valeur.

Garantie : Le Fonds n'est pas garanti en capital. Le risque de perte en capital est limité au montant investi.

Scénarios de performance

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influer sur les montants que vous recevrez.
Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.
Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances, ainsi que la performance moyenne du produit au cours des 10 dernières années.
Les scénarios présentés représentent des exemples basés sur les résultats du passé et sur certaines hypothèses.
Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.
Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.
Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 1 et 5 ans.

Période d'investissement recommandée : 5 ans *Exemple d'investissement :10 000 €* Scénarios		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 3 ans (Période de détention recommandée)
Minimum : il n'existe pas de rendement minimal garanti si vous sortez avant 5 ans			
Scénario de tension	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	4 190 €	4 280 €
	Rendement annuel moyen	-58,12%	-24,61%
Scénario défavorable	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	7 300 €	7 410 €
	Rendement annuel moyen	-26,97%	-9,52%
Scénario modéré	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	9 730 €	10 520 €
	Rendement annuel moyen	-2,71%	1,71%
Scénario favorable	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	14 600 €	14 820 €
	Rendement annuel moyen	46,04%	14,02%

Si vous sortez de l'investissement avant la fin de période de détention recommandée, aucune garantie ne vous est donnée.

Que se passe-t-il si Groupama Asset Management n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Il n'existe pas de système de garanti sur ce Fonds. Par ailleurs, le défaut de Groupama Asset Management n'aura pas d'impact sur les actifs de l'OPCVM.

Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

Coût au fil du temps :

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.
Nous avons supposé :

- Qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0%). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire ;
- 10 000 euros sont investis

Investissement : 10,000€	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 3 ans
Coûts totaux	804 €	1 545 €

Incidence des coûts annuels (*)	8,21%	5,07%

(*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 6,78 % avant déduction des coûts et de 1,71 % après cette déduction.
Il se peut que nous partagions les coûts avec la personne qui vous vend le produit afin de couvrir les services qu'elle vous fournit. Cette personne vous informera du montant.
Ces chiffres ne comprennent pas les coûts de distribution maximaux que la personne vous vendant le produit peut vous facturer. Cette personne vous informera des coûts de distribution réels.

Composition des coûts :

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		**Si vous sortez après 1 an**
Coût d'entrée	0.00% Nous ne facturons pas de coût de d'entrée pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	0 €
Coût de sortie	0.00% Nous ne facturons pas de coût de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	0 €
Coûts récurrens prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres frais administratif et d'exploitation	2.50% de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière	238 €
Coûts de transaction	0.70% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	67 €
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions		
Commissions liées aux résultats	Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce produit.	0 €

Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée ?

La période de détention minimale recommandée est entre 3 et 5 ans en raison de la stratégie déployée dans le Fonds.
L'investisseur peut exercer son droit de rachat sans frais à tout moment, les ordres de rachat sont centralisés chaque semaine, à l'exception des jours fériés légaux en France, par le dépositaire avant 12h00 (heure de Paris). Un rachat de l'investisseur avant la fin de la durée de placement recommandé pourrait avoir une incidence sur le rendement de l'investisseur.
Il est ici précisé que le produit met en place des mécanismes de liquidité afin de préserver l'intérêt des porteurs ainsi sous certaines conditions de marché et de liquidité, le rachat de vos parts pourra être limité et étalé dans le temps ou subir une dépréciation. Vous pouvez vous référer au prospectus pour plus de détails.

Comment puis-je formuler une réclamation ?

Les réclamations peuvent être adressées à Groupama Asset Management :
- Par courrier à l'adresse suivante :25 rue de la Ville l'Evêque - 75008 Paris – France ;
- Par téléphone au numéro suivant : 01 42 99 34 60 ;
- Par email à l'adresse suivante : **contact@inocapgestion.com**
- ou auprès de votre interlocuteur habituel au sein de la société de gestion ou votre distributeur

Autres informations pertinentes ?

Les informations relatives aux performances passées du fonds sont publiées sur le site internet **www.groupama-am.com**.
Le nombre d'années pour lequel les données relatives aux performances passées sont présentées est de 5 ans ou 10 ans en fonction de la date de création du Fonds.
Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.
Les performances présentées le sont toutes charges incluses.
Date de création de l'OPCVM : 28/05/2021
Devise : euro
Dépositaire : CACEIS BANK
Lieu et modalités d'obtention d'informations sur l'OPCVM : La documentation réglementaire de l'OPCVM et les derniers documents annuels et périodiques sont adressés gratuitement en français dans un délai d'une semaine sur simple demande écrite du porteur auprès de : Groupama Asset Management–25 rue de la Ville l'Evêque - 75008 Paris – France – Tél : 01 42 99 34 60.
- lieu et modalités d'obtention d'autres informations pratiques notamment la valeur liquidative : les valeurs liquidatives sont disponibles sur son site internet **www.groupama-am.com**

Fiscalité : Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de parts de l'OPCVM peuvent être soumis à taxation. Le régime fiscal applicable aux sommes distribuées par l'OPCVM ou aux plus ou moins-values latentes ou réalisées par l'OPCVM dépend des dispositions fiscales applicables à la situation particulière de l'investisseur et/ou de la juridiction d'investissement de l'OPCVM. Si l'investisseur a un doute sur sa situation fiscale, il lui est conseillé de s'adresser à un conseiller fiscal.

La responsabilité de Groupama Asset Management ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de l'OPCVM.
Ce Fonds est agréé par la France et réglementé par l'Autorité des Marchés Financiers.
Les détails de la politique de rémunération de la société de gestion sont disponibles sur son site internet **www.groupama-am.com**
Des explications supplémentaires peuvent être obtenues si nécessaire par téléphone à l'adresse email suivante : contact@inocapgestion.com

Les informations clés ici fournies sont exactes et à jour au 01/01/2026